



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sécheresse dans le canton de Vaud - Fin du dispositif ORCA

Le Conseil d'Etat a décidé de lever le dispositif ORCA, dès le 20 août 2015, déclenché le 17 juillet dernier en raison de la sécheresse. Les précipitations de ces derniers jours, ne justifient plus l'état de nécessité pour approvisionner en eau les bovins des exploitations du Jura et des Préalpes. Le risque d'incendie en forêt reste cependant marqué (degré 3) et les restrictions de pompage en rivières demeurent. L'Etat-major cantonal de conduite (EMCC) a coordonné les différentes actions des services de l'Etat, de l'Etablissement d'assurance contre l'incendie (ECA) et de l'Armée.

En raison d'un grave déficit hydrique consécutif aux conditions météorologiques exceptionnelles de cet été, le plan ORCA a été déclenché le 17 juillet 2015. L'EMCC a ainsi été mis sur pied du 13 juillet 2015 au 19 août 2015, soit plus de 5 semaines durant.

Les précipitations de ces derniers jours et la baisse importante des températures, ne justifient plus l'état de nécessité pour l'approvisionnement en eau des agriculteurs d'alpage. En conséquence, le Conseil d'Etat a décrété la levée du plan ORCA. Toutefois, le risque d'incendies de forêts reste élevé, soit de degré 3 sur 5, avec un danger marqué. Les restrictions de pompage en rivière demeurent elles aussi valables.

Dans le contexte qui a prévalu, l'EMCC a coordonné l'action des Départements de l'économie et du sport (DECS), du territoire et de l'environnement (DTE), des institutions et de la sécurité (DIS), des infrastructures et des ressources humaines (DIRH), ainsi que l'Etablissement d'assurance contre l'incendie (ECA) et de l'Armée.

L'action a consisté à prendre les mesures adéquates face aux risques majeurs d'incendie, à préserver les ressources hydriques, à préserver dans la mesure du possible la biodiversité et à assurer l'approvisionnement en eau des bovins des alpages du Jura et des Préalpes vaudois.

Cet engagement a nécessité la mise en place d'un important dispositif engageant plusieurs dizaines de collaborateurs de l'Etat ainsi que de la Protection civile vaudoise (PCi). En bref, quelques chiffres :

- 500 appels sont parvenus au central téléphonique pour permettre aux exploitants de commander de l'eau
- 4 stations de pompages installées
- 10 bassins d'alimentation d'eau
- Plus de 200 alpages ravitaillés estivant environ 6'000 têtes de bétail
- Plus de 7 millions de litres d'eau livrés
- 11 transporteurs privés engagés
- La PCi a engagé 135 personnes pour 649 jours de service
- L'Armée a effectué 1'156 journées de service et les Forces aériennes 250 heures de vol.
- L'alimentation en eau des alpages vaudois a permis de continuer de produire du lait à Gruyère (84 ct /kg) plutôt que de redescendre le bétail laitier et produire en plaine du lait d'industrie (moins de 50 cts /kg).

La demande d'appui subsidiaire effectuée auprès de l'Armée a permis d'apporter une aide terrestre et aérienne dans le cadre du déclenchement du plan ORCA. Les frais seront pris en charge par la Confédération.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 20 août 2015

DIS, Métraux Béatrice, Conseillère d'Etat, 021 316 40 01 DECS, Philippe Leuba, chef du Département de l'économie et du sport, 079 206 79 69 DIS, Denis Froidevaux, chef de l'État-major cantonal de conduite, , 079 214 14 22